



Association pour
la Protection de l'Environnement
du Pays de Grignan
et de l'Enclave des Papes

APEG Échanges No. 2

Février 2024

Mobilisations face au retour du Projet de parc photovoltaïque au sol à Chantemerle les Grignan La Suquée



Malgré l'appel à la raison de nombreuses voix, la municipalité de Chantemerle a choisi de poursuivre avec ENGIE son projet en le présentant désormais comme

zone d'accélération des énergies renouvelables, après son abandon en 2020 à la demande du Préfet après 3 ans d'instruction et d'études.

Comme elle l'avait fait dans le passé, notre association se tient aux côtés des habitants de Chantemerle et de l'association de sauvegarde du Rouvergue pour dénoncer à nouveau les multiples incidences négatives de ce projet de centrale photovoltaïque au sol de 12 ha sur la zone boisée du plateau du Rouvergue. Nous avons pu le faire à plusieurs occasions en ce début d'année et notamment avec la participation à **une Marche pour le Rouvergue le 27 janvier 2024**, en réponse à l'appel de l'association de sauvegarde du Rouvergue ainsi que le **21 février dernier** aux côtés de l'association de sauvegarde du Rouvergue pour participer à **une réunion d'échanges avec le porteur de projet ENGIE** et tenter de faire prévaloir une nécessaire sagesse pour ne pas remettre en selle un projet aussi négatif pour l'environnement local.



Soucieuse de limiter les effets du changement climatique, notre association soutient parallèlement avec une forte implication des solutions durables pour le développement des énergies renouvelables et notamment les projets portés par plusieurs centrales villageoises de notre secteur porteuses de choix beaucoup plus responsables.

Cela démontre que d'autres solutions sont possibles auxquelles l'équipe municipale de Chantemerle pourrait prêter attention, et notamment celle de l'autoconsommation collective photovoltaïque en toiture qui permettrait en outre un surplus de revenus pour les habitants ne consommant pas intégralement leur production." - lien vers site APEG : article Mobilisations face au retour du Projet de parc photovoltaïque au sol à Chantemerle les Grignan La Suquée"

Assemblée Générale

Assemblée générale de l'APEG le vendredi 22 mars à partir de 18 h

L'Assemblée Générale Ordinaire 2024 de l'APEG se tiendra à la maison Milon - 2 place Emile Colongin - 84600 GRILLON le vendredi 22 mars 2024 à 18 h selon l'ordre du jour ci-après

ORDRE DU JOUR :

- A. *Approbation PV AGO et AGE 2023*
- B. *Rapport moral et d'activité 2023 de l'association*
- C. *Rapport financier 2023*
- D. *Proposition de renouvellement partiel et élection de nouveaux membres du conseil d'administration*
- E. *Perspectives et orientations 2024*
- F. *Questions diverses*

L'assemblée générale annuelle se poursuivra par la projection à partir de 20 h d'un film documentaire sur la forêt : "L'arbre qui cache la forêt" (cf affiche ci-dessous)

Séance ouverte au public : merci de réserver votre place à : contact@apeg.fr

Un moment de convivialité organisé par les membres du conseil d'administration de l'APEG clôturera cette soirée à partir de 21 h 30

Merci de retenir cette date et de participer à ce moment important de notre vie associative



21 mars
Journée internationale des forêts

**CINÉ
DÉBAT**

L'ARBRE QUI CACHE LES FORÊTS

22 mars à 20h

**ESPACE MILON 2 PLACE
ÉMILE COLONGIN 84600
GRILLON**

 **Entrée libre**

Documentaire FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur suivi d'un débat autour des enjeux de la forêt dans notre région
Réservation conseillée à : contact@apeg.fr ou SMS au 06 40 49 63 67



Synopsis du film documentaire "L'arbre qui cache la forêt" transmis par FNE PACA

Au cœur de l'immensité boisée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, subsistent quelques rares espaces de forêts naturelles, souvent délaissées, parfois sanctuarisées, précieux témoins de la forêt diversifiée, puissante et résiliente que nous avons oubliée.

L'Arbre qui cache les forêts nous amène à redécouvrir l'incroyable diversité des interactions qui animent et lient toutes ses formes vivantes, et font sa force.

Du rivage méditerranéen aux sommets alpins, découvrez l'extraordinaire diversité du boisement régional, mais aussi son histoire. Comment les conquêtes agricoles et pastorales, l'exploitation du bois, les plantations l'ont

façonné, mais tellement rajeuni au point de le rendre vulnérable. Quelles sont les initiatives à l'œuvre dans sa gestion.

Pour comprendre les enjeux et les contradictions qui pèsent sur ce grand espace de plus en plus convoité, nous vous emmenons à la rencontre de différents acteurs : scientifiques, associations, gestionnaires, collectivités territoriales, forestiers, propriétaires...

Ensemble posons les conditions d'un avenir plus durable assuré par de véritables forêts plus vivantes et résilientes.

Appel à dons pour le financement de notre recours contre la centrale photovoltaïque au sol de 9 ha dans les bois de Grignan.

Nous soulignons plus haut "*Mobilisations face au retour du Projet de parc photovoltaïque au sol à Chantemerle les Grignan La Suquée*" nos efforts pour tenter de freiner l'implantation des projets prétendant développer les énergies renouvelables mais préjudiciables au maintien de conditions favorables à la biodiversité.

Face à un projet plus avancé, **celui de la centrale photovoltaïque au sol de 9 ha dans les bois de Grignan** contre lequel notre association a déposé trois recours en mai 2023 pour tenter de le faire annuler, notre mobilisation est également constante.

Après une première victoire obtenue le 9 juin 2023 par l'association "Les Amis de la Terre", avec la suspension par le TA de Grenoble de l'arrêté préfectoral valant autorisation de défrichage, l'heure est venue de **conforter définitivement** cette première avancée et de faire aboutir nos trois recours lors de l'audience sur le fond à venir prochainement, selon le calendrier que fixera la justice administrative.

Dans la suite logique de notre opposition depuis 2020 à ce projet, nous avons besoin de votre soutien financier pour faire face aux frais de justice engagés par nos trois associations et pour nous aider à encourager un développement responsable des énergies renouvelables sur notre territoire

AIDEZ-NOUS A FINANCER CE RECOURS

Merci pour vos dons ! (Cliquez sur le lien ci-dessous)

<https://www.helloasso.com/associations/frapna-drome-nature-environnement/formulaires/3>

NB : Ces recours sont conduits par l'APEG conjointement avec FRAPNA Drôme Nature Environnement et France Nature environnement Auvergne Rhône Alpes : les dons collectés sur le site Hello asso viendront directement réduire le poids des frais de justice que nous supportons.

APEG

Maison Milon, 2 place Émile Colongin
Le Vialle, 84600 Grillon
contact@apeg.fr
<https://www.apeg.fr>

Suivez-nous sur Facebook



Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous recevez cet e-mail car vous êtes inscrit à notre newsletter

[Se désinscrire](#)

